

Alexandre Benalla a déposé une plainte contre l'association Anticor



Anticor avait déposé plainte contre l'ancien chargé de mission de l'Elysée auprès du parquet national financier pour "corruption", "blanchiment" et "entrave" à la justice. Alexandre Benalla a décidé de réagir et de porter plainte à son tour pour "dénonciation calomnieuse".

Avec Atlantico
Rédaction

Alexandre Benalla contre-attaque. Selon une [information du JDD](#), l'ancien chargé de mission de l'Elysée a annoncé le dépôt d'une plainte pour "dénonciation calomnieuse" contre l'association Anticor.

L'association de lutte contre la corruption avait déposé plainte contre Alexandre Benalla au mois de juin 2019 pour *corruption, corruption passive, blanchiment et entrave à la justice*.

Cette action intervenait après les révélations de *Mediapart* au sujet d'un contrat passé entre un oligarque russe et une société par l'intermédiaire de Vincent Crase, un proche d'Alexandre Benalla. *Mediapart* avait apporté des corrections dans ses publications, selon l'avocate d'Alexandre Benalla. Maître Jacqueline Laffont estime qu'Anticor n'a pas tenu compte des corrections apportées sur le site *Mediapart*.

Alexandre Benalla estime que l'action judiciaire d'Anticor est une "atteinte inadmissible à [son] honneur". Il qualifie cette affaire d'"ignominieuse".

□